

Message du Président

L'arbitrage et le sport

"L'arbitrage en question" ! C'est ce que l'on a pu lire à diverses reprises ces dernières années sur les affichettes de nos journaux. Il n'y avait rien là de nature à alarmer ni les membres de notre Association ni les fonctionnaires des institutions d'arbitrage, mais seulement - on l'a d'emblée compris - une manifestation de mauvaise humeur de quelque chroniqueur sportif déçu par le résultat de son équipe favorite!

Toute plaisanterie mise à part, l'arbitrage, cette fois au sens juridique du terme, ne laisse pas de jouer un rôle croissant, tout comme le droit en général, dans le domaine du sport - un domaine dont l'expansion mondiale s'accompagne de son "accession", si l'on peut ainsi dire, au rang d'une des toutes premières industries du spectacle, avec les conflits d'intérêts qui en résultent.

A ceux qui en douteraient encore, on conseillera par exemple la lecture du fort intéressant ouvrage collectif publié naguère par le "Centre de Droit du Sport" et "l'Institut du Droit de la Paix et du Développement" de l'Université de Nice, sous le titre "Sport, Droit et Relations internationales" (Editions Economica, Paris). Édité sous la direction de Pierre Collomb, ce livre contient d'importantes contributions sur une variété de sujets, allant de l'organisation internationale du sport

(avec ses structures inter-gouvernementales ou non-gouvernementales, ses institutions disciplinaires et arbitrales) à la formation des règles sportives (par les intéressés eux-mêmes, par les associations voire par les Etats) jusqu'aux aspects de coopération ou de politique internationales.

On trouvera dans le présent numéro du Bulletin (qui n'en est pas à sa première marque d'intérêt pour le sport¹) quelques informations "juridico-sportives" et, en particulier, l'annonce de notre prochaine assemblée générale, en mars 1990 à Berne, laquelle comportera un exposé de M. Kéba Mbaye, Juge à la Cour internationale de Justice de la Haye et Président du Tribunal Arbitral du Sport, exposé suivi d'un débat sur "Sport et Arbitrage (interne et international)", débat animé par plusieurs spécialistes de la matière.

Il nous a paru opportun en effet d'offrir aux membres de notre Association l'occasion de s'informer et de discuter du rôle et des possibilités de l'arbitrage, aussi bien national qu'international, dans un secteur essentiel de la vie sociale, le sport, qui - ainsi que l'écrit avec raison M. J.-A. Samaranch, Président du C.I.O., dans sa préface au livre cité plus haut - "est devenu objet de spectacles, produit de consommation, moyen de publicité, dispensateur d'emplois [et] influence manifestement des domaines de plus en plus vastes de notre société".

Pierre Lalive

¹ Bull. ASA 1987, p. 209; 1984, p. 172